

BIBLIOMER

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des professionnels de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 16 – Décembre 2001

Thème : 3 – Qualité Sous-thème : 3 – 2 Nutrition

Notice n° : 2001-1609


Détermination, variation spatiale et distribution de l'iode dans les poissons

Determination, spatial variation and distribution of iodine in fish

Karl H., Munkner W., Krause S. und Bagge I.

Bundesforschungsanstalt für Fischerei, Institut für Fischereitechnik und Fischqualität, Palmaille, 9,D-22767 Hamburg

Deutsche Lebensmittel-Rundschau, 2001, 97 (3), p. 89-96

 à commander à INIST-CNRS - Texte en Anglais

● Résumé

L'iode est un élément trace essentiel dont la dose recommandée est de 150 à 200 µg/j pour un adulte. Les poissons marins sont une des rares source naturelle de nourriture qui en contiennent une grande quantité. Dans cette étude, une méthode de détermination rapide et fiable de l'iode dans les espèces marines a été développée et validée. La méthode est basée sur une procédure de Gu *et al* publiée en 1997.

Les différents facteurs biologiques affectant la teneur en iode dans les poissons ont été étudiés, et sa répartition dans le muscle du poisson a été analysée. Les résultats confirment une grande différence de teneur en iode entre des poissons d'une même espèce. Chez la morue de différents secteurs, les concentrations étaient comprises entre 29 et 1124 µg d'iode / 100 g w.w., mais on n'a pas pu mettre en évidence de relation avec les secteurs de la pêche. Les teneurs en iode varient déjà considérablement entre des poissons d'une même capture : pour des morues de la Baltique, les teneurs étaient comprises entre 554 et 941 µg d'iode / 100g w.w. La répartition de l'iode à l'intérieur d'un filet est homogène avec un gradient vertical. La peau contient de fortes concentrations d'iode tandis que les plus faibles teneurs se situent aux environs des arêtes dans la partie interne du filet. Aucune différence n'a été constatée entre le filet droit et le filet gauche ainsi qu'entre la partie ventrale et la partie dorsale, pas plus qu'entre la tête et la queue.